

Décembre 2019



Bulletin municipal Thénieux



Crédit photo couverture: Thierry MARTROU - Cafeine



Dans ce numéro

Le mot du Maire.....	2
Commission travaux.....	3
Commission finances.....	6
Informations municipales...	7 à 19
Du côté des associations....	20 à 31
Numéros d'urgence	32
Etat civil.....	32

Le mot du Maire



Le code électoral ne nous permet pas de faire valoir un bilan ni de parler des perspectives d'investissement pour 2020 pour ne pas fausser les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Comme je l'ai déjà dit à de nombreuses reprises, je ne serai pas candidat à ce scrutin. Je me contenterai donc de remercier tous les thanalogiens qui m'ont fait confiance depuis 1977. Pendant ces 7 mandats (1 de conseiller, 3 d'adjoint et 3 de maire) j'ai toujours essayé de gérer pour le mieux la commune, de la rendre accueillante et agréable à vivre.

Merci à tous.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Le Maire,

Paul PIÉTU



Le visage de la Paix Pablo Picasso 1950

Commission voirie et travaux

Nous voici arrivés à la fin de notre mandat. Cet article dans le bulletin Municipal sera le dernier pour moi en tant qu'adjoint aux travaux.

Chacune et chacun d'entre vous a pu découvrir les réalisations de cette dernière année.

A savoir :

- La couverture de la Mairie (partie ancienne) réalisée avec le concours du Conseil Départemental et nos fonds propres, sans avoir recours à l'emprunt.
- La rénovation de la couverture du lavoir et des sanitaires extérieurs de la Mairie. Réalisée en régie et avec des bénévoles, sans emprunt.
- L'embauche d'un peintre pour 4 mois. Ce qui a permis la rénovation de la cantine scolaire, de l'entrée du logement de l'école, de l'escalier, de l'entrée du logement au-dessus de la Mairie, du Foyer Rural avec la rénovation de la cuisine, de l'arrière cuisine des fenêtres extérieures et des persiennes, des rampes d'accès, de la porte de secours, le changement de l'éclairage de la cuisine, l'ensemble réalisé sans emprunt.
- L'entretien des chemins communaux.
- La rénovation d'une partie du chemin des sables en enrobé réalisé comme les années précédentes par la Communauté de Communes et un fond de concours de la commune, sans emprunt.
- L'achat et la pose de six caves urnes au cimetière, le gravillonnage des allées.
- L'achat de matériel tracteur, voiture, tondeuse. Matériel qui permet à nos employés d'améliorer sensiblement leurs conditions de travail mais aussi les réalisations, avec emprunt.
- Bien entendu, l'entretien et le fleurissement de notre commune.
- Eclairage public : Trois points lumineux sont en cours d'installation. Deux chemin de Bois Brun, un au carrefour de la rue de la cave et de la rue de la Pierre Folle.

Les objectifs que nous nous étions fixés et que la commission travaux avait demandés ont été atteints.

Très bonne année à toutes et à tous.
Pour la commission travaux
Alain SOBLAHOVSKY

Commission voirie et travaux

**Maire adjoint chargé de la
commission :**

M.SOBLAHOVSKY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU
Marcel, BLANCHET
Fabien, HAELEWYN Cyril,
LOUAT Bruno, LEFEVRE
Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr

Commission travaux

Commission voirie et travaux

Maire adjoint chargé de la commission :

M.SOBLAHOVSKY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU
Marcel, BLANCHET Fa-
bien, HAELEWYN Cyril,
LOUAT Bruno, LEFEVRE
Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr



La réfection de la voirie (chemin des Sables) a pu être réalisée grâce à un financement conjoint de la commune et de la Communauté de Communes.



Réfection de la toiture du lavoir

Commission travaux



Rénovation de la cuisine
et de l'arrière cuisine du
restaurant scolaire



Peinture de la porte de
la salle des actes de la
Mairie

Entretien des
chemins
communaux



Commission finances

Commission finances

Maire adjoint chargée de la commission :

Mme PIÉTU Delphine

Membres :

Mme BLANCHARD Sophie,
Messieurs GAUTRAT Gilles,
CHESNEAU Marcel,
BLANCHET Fabien,
SOBLAHOVSKY Alain

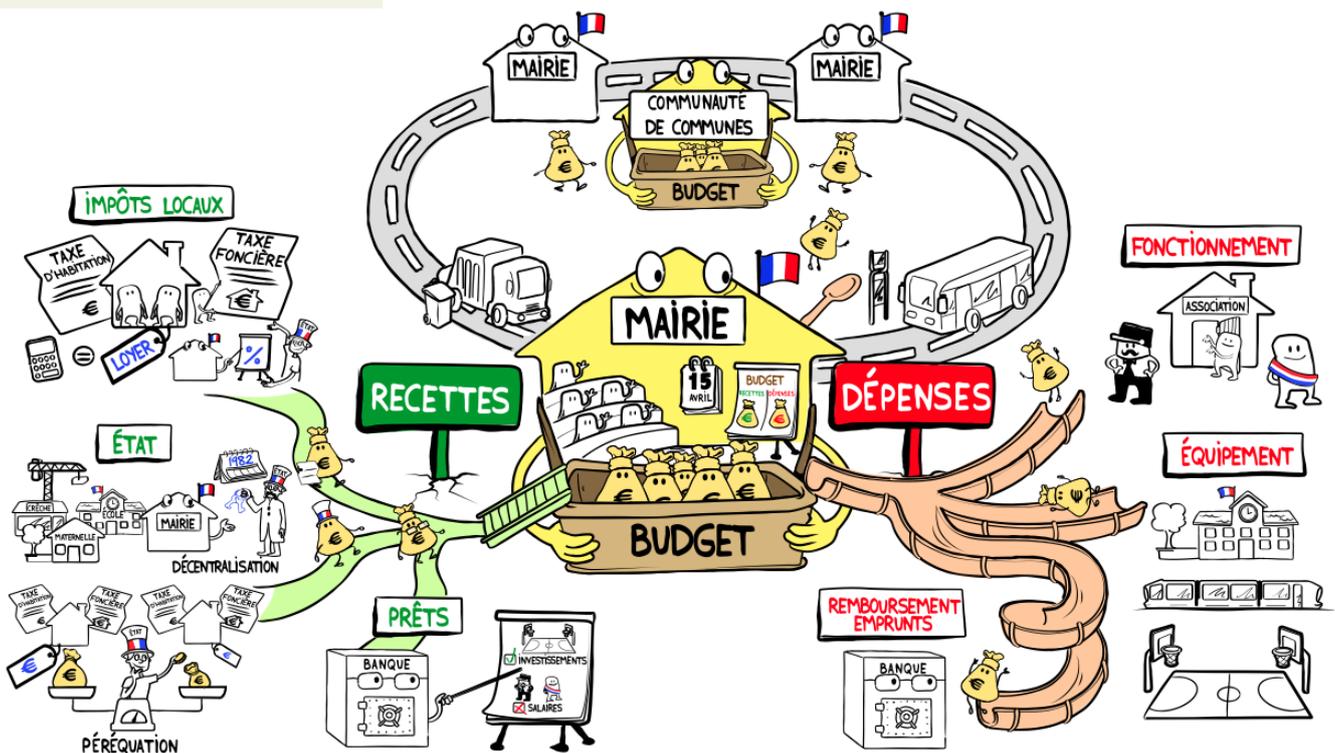
Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr

Le code électoral ne nous permet pas de faire le bilan de nos choix financiers cependant nous vous souhaitons une excellente année 2020.

Pour la commission finances
Delphine PIÉTU

Le budget d'une commune: comment ça marche?



Source: Dessine-moi l'éco

<https://www.youtube.com/watch?v=z55a4FDnztQ>

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'école, le restaurant scolaire et l'accueil avant et après la classe

Horaires d'ouverture de l'école:

8h20-11h30 et 13h-16h

Accueil avant et après la classe: 7h30 - 8h20 et 16h -18h

Activités périscolaires: lundi et vendredi 16h00 -17h00

Suite au retour des écoles de la Communauté de Communes à la semaine de 4 jours, les NAP n'existent plus.

Trois écoles du pôle rural ont fait le choix de maintenir des activités périscolaires après la classe : Genouilly, St Hilaire de Court et Thénioux. Elles sont organisées et coordonnées par le service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes puis facturées aux Mairies. Elles sont proposées uniquement aux élémentaires (CP à CM2).

A Thénioux, ces activités sont gratuites pour les familles.

Prix des repas au restaurant scolaire:

- Prix maximum d'un repas pour un enfant (calculé selon le quotient familial) : 2.70 €

Les prix sont révisables chaque année.

Quotient familial (CAF) inférieur à 400

Prix matin: 1.15 €

Prix soir: 1.65 € avec goûter

Prix journée: 2.35 €

Quotient familial (CAF) compris entre 401 et 586

Prix matin: 1.20 €

Prix soir: 1.70 € avec goûter

Prix journée: 2.40 €

Quotient familial (CAF) supérieur à 587

Prix matin: 1.25 €

Prix soir: 1.75 € avec goûter

Prix journée: 2.45 €

L'école...

Contact:

Ecole Primaire Publique

51 route de Tours

18100 THÉNIOUX

☎ 02 48 52 02 39

✉ ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

Le restaurant scolaire

Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire

☎ 02 48 51 49 98

L'accueil avant et après la classe

Horaires d'ouverture:

7h30-8h20 et 16h-18h00

Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.





2, rue Blanche Baron
18100 Vierzon

☎ **02 48 71 35 78**
Fax : 02 48 71 71 31

*Du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h30.*

[www.facebook.com/
CDCVierzonSologneBerry](https://www.facebook.com/CDCVierzonSologneBerry)

INFORMATIONS MUNICIPALES

La gestion des déchets

La collecte des déchets est une compétence de la Communauté de Communes. Voici quelques informations et conseils sur ce sujet:

Trois déchetteries intercommunales sont à votre disposition.

LA DÉCHETTERIE DU VIEUX DOMAINE

Coordonnées : Route René Dumont- 18100 VIERZON

Téléphone : 02 48 52 03 94

**Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
le dimanche de 9h à 12h30**

Fermée les jours fériés

Ouvert uniquement aux particuliers des communes composant la Communauté de Communes.

Accès via la carte d'accès aux services Tritou, disponible sur demande auprès de la Communauté de Communes.^

LA DÉCHETTERIE DE NOHANT EN GRAÇAY

Coordonnées : Route de Genouilly – 18310 NOHANT-EN-GRACAY

Téléphone : 02 48 51 29 18

Horaires de la déchetterie :

Lundi – mercredi – vendredi : 14h00 à 17h30.

Samedi : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30.

La déchetterie est fermée le mardi, le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

LA DÉCHETTERIE DU PETIT RÂTEAU

Coordonnées : Route du Petit Râteau – 18100 VIERZON

Téléphone : 02 48 75 25 69

Horaires de la déchetterie :

Pour les particuliers :

**Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
et le dimanche de 9h à 12h30.**

Fermée les jours fériés

INFORMATIONS MUNICIPALES

La gestion des déchets

CE QUE L'ON JETTE À LA DÉCHETTERIE

- Les végétaux (branches d'élagage, tailles de haies, feuilles, gazon, déchets végétaux)
- Papiers cartons (Journaux, revues, prospectus, cartons d'emballages non souillés, cartonnets)
- DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie)
- Ferrailles (Métaux ferreux et non ferreux : vélos, mobilier métallique)
- Gravats
- Déchets ménagers spéciaux (Acides, solvants, produits phytosanitaires, piles, batteries, tubes fluorescents)
- Verre
- Huiles de vidange des particuliers
- Huiles alimentaires des particuliers
- Tout venant, c'est-à-dire tous les déchets n'appartenant pas aux autres catégories
- Bois (porte en bois, meubles en bois, ...)
- Concernant les médicaments, ceux-ci sont récupérés dans certaines pharmacies, en contrat avec Cyclamed. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre pharmacie habituelle.

Pour tout savoir www.cc-vierzon.fr

Liste des collectes annexes menées par la Communauté de Communes :

- Collecte des **DASRI** (Collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) uniquement les particuliers en auto-traitement
- Collecte des **radiographies**

Collecte uniquement des supports argentiques, sans les enveloppes ni les comptes rendus

- Collecte des **brosses à dents et tubes de dentifrice**
- Collecte des **bouchons en plastique**

Attention depuis cette année sont uniquement collectés les bouchons de bouteilles alimentaires : eau, lait, soda, jus de fruits, compote

- Collecte des **instruments d'écriture**
- Collecte des **bouchons de liège**
- Collecte des **déchets amiantés**: avant tout dépôt vous devez obligatoirement vous inscrire au siège de la Communauté de Communes en présentant un justificatif de domicile et accepter les conditions de dépôt (www.cc-vierzon.fr)



COLONNE À VERRE

Retrouvez-nous sur le site internet www.cc-vierzon.fr



Bouteilles
en verre



Pots et bocaux
en verre

Dans cette colonne,
je dépose uniquement
les bouteilles et les bocaux
en verre, **sans couvercles**
et **sans bouchons.**



02 48 71 35 78 - Vierzon



Ampoules
et néons



Bouchons,
couvercles,
capsules



Bris de glace,
de miroir



Vaisselle,
porcelaine



Pot de fleurs

Les erreurs de tri ! Ne pas mettre dans ce conteneur à verre :

En cas de questions, contactez les Ambassadeurs du Tri
Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry - 2, rue Blanche Baron
18100 VIERZON - Tél. 02 48 71 92 27 - ambassadeur.tri@ccvierzon.fr



BAC DE TRI

Retrouvez-nous sur le site internet www.cc-vierzon.fr



Bouteilles et flacons
en plastique



Boîtes
métalliques



Cartons, journaux
et magazines



Briques
alimentaires

Dans ce bac, déposez uniquement
vos **emballages à recycler**



02 48 71 35 78 - Vierzon

En cas de questions, contactez les Ambassadeurs du Tri
Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry - 2, rue Blanche Baron
18100 VIERZON - Tél. 02 48 71 92 27 - ambassadeur.tri@ccvierzon.fr



Ne jamais déposer dans le contenant réservé au tri sélectif :

- Papiers sales et gras
- Pots de yaourt, de crème, de fromage blanc
- Polystyrène
- Boîtes et barquettes contenant des restes
- Films et sacs plastiques
- Couches culottes

**Les fêtes de fin d'années sont gourmandes ... en déchets
pensez à l'environnement: Triez !**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Destruction des nids d'hyménoptères



Vous devez faire intervenir une entreprise pour détruire un nid d'hyménoptères (guêpes, frelons européens, frelons asiatiques, bourdons...)

La Communauté de Communes **prend en charge à hauteur de 50% le montant de l'intervention facturée par l'entreprise ELAY** sur justificatif. Le domicile de l'administré doit être **localisé sur le territoire de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry***.

Contact entreprise :

ELAY
20 rue Louis GrandJean
18500 FOËCY
02 48 51 37 79

**Communes concernées : Dampierre-en-Graçay, Foëcy, Genouilly, Graçay, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Thénieux, Vierzon.*



Pour tout savoir : www.cc-vierzon.fr

La Maison de l'Oasis

La **Maison de l'Oasis** se déplace à Thénieux au Foyer Rural pour des moments:

- de rencontre pour tous les enfants, de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte familial (parent, grands-parents, assistante maternelle...). Les futurs parents sont les bienvenus.
- En accès libre, sans inscription préalable, gratuit et confidentiel. Des professionnels de la petite enfance et de la famille sont présentes pendant ces temps de rencontre.

Itinérance financée par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry



**Date à retenir:
(Foyer Rural le matin)**

24 mars 2020

(les autres dates seront
communiquées ultérieurement)



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le centre de loisirs

**Le centre de loisirs
de la Communauté
de Communes
Vierzon Sologne
Berry (pôle rural)**

Renseignements et inscriptions :

Communauté de Communes
Vierzon Sologne Berry
Service Enfance et Jeunesse
37, rue du haut bourg
18310 Genouilly

☎ 02 48 52 96 41

Fax : 02 48 52 96 42

✉ centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Retrouvez tous les renseignements que vous cherchez (horaires des navettes, tarifs, activités durant les vacances...) sur le site de la Communauté de Communes:

<http://www.cc-vierzon.fr/enfance>

[-jeunesse/centre-de-loisirs-de-vallees-vertes/](http://www.cc-vierzon.fr/jeunesse/centre-de-loisirs-de-vallees-vertes/)

Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

LE CENTRE DE LOISIRS a accueilli cette année plus de 180 enfants, entre les mercredis, les petites et les grandes vacances. Ils ont participé à différentes activités :

Les Mercredis : jardinage, cuisine, activités manuelles, jeux de société, bricolage, couture, sortie au marché de Noël de Vierzon, rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Graçay, ...

Petites Vacances : sortie au parc Astérix, semaines à thèmes (ski...) bowling, défilé d'Halloween, participation au carnaval intercommunal, cinéma, Laser Game, Défiland, et divers sports (Kin Ball, Ultimate, Tchoukball, tennis, football, ...)

Grandes Vacances : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 14-17 ans sur la côte atlantique, une semaine sportive pour les préados, un spectacle des enfants et des animateurs du centre, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball, tennis de table, des semaines à thèmes (l'art et l'histoire, les jeux d'antan, les robins, ...)

L'ESPACE JEUNE est ouvert aux jeunes dès la 6^e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20€). Il est ouvert tous les mercredis de 16h00 à 18h00 et les tous vendredis de 18h30 à 20h30. Plus de 50 jeunes sont inscrits et le fréquentent régulièrement à tour de rôle.

Contact: Service enfance et jeunesse 02 48 52 96 41

www.cc-vierzon.fr Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr Facebook : [mathieuespacejeunes](#) et [nicolasespacejeunes](#)



LES MERCREDIS ET LES VACANCES

- 07h45 à 08h45 : accueil payant
- 08h45 à 17h30 : Journée avec repas et goûter (tarif fonction du quotient familial)
- 17h00 à 17h30 : départ échelonné départ du bus
- 17h30 à 18h30 : accueil payant

TARIFICATION (accueil avant ou après centre/ mercredi)

- 0,65 € / demi-heure
- Paiement en espèces ou en chèque à l'ordre du Trésor public, à réception de la facture
- ATTENTION : toute journée réservée sera facturée, excepté pour des motifs d'ordre médical ou familial.

En cas d'enfant malade, un certificat médical vous sera demandé

INFORMATIONS MUNICIPALES

Déploiement de la fibre optique

Où en est-on ?

Afin de mutualiser l'action en matière d'aménagement numérique du territoire, les élus du Cher ont décidé de créer Berry Numérique, une structure partenariale prenant la forme d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO). Berry Numérique qui regroupe la Région Centre –Val de Loire, le Département du Cher et les Communautés de communes du Cher, a pour mission de concevoir, construire, exploiter et commercialiser les infrastructures de réseaux de communications électroniques.

Berry Numérique est ainsi le maître d'ouvrage public en ce qui concerne le déploiement de la fibre optique publique et le réseau hertzien Wifimax.

La communauté de communes a investi deux millions et neuf cent milles euros pour la première phase du déploiement de la fibre sur le territoire rural de la communauté de communes.

TRÈS HAUT DÉBIT EN FIBRE OPTIQUE – FTTH

Un déploiement FTTH est prévu sur :

- Graçay
- Méry sur Cher
- Nohant en Graçay
- Saint Georges sur la Pree
- Saint Oustrille
- Genouilly (zone d'activités)

Déroulement : Suite à la réunion de lancement de mars 2018, les études d'exécution ont été réalisées et sont aujourd'hui terminées

Les travaux ont débuté en mai 2019
L'ouverture commerciale des services est pour l'instant planifiée au second trimestre 2020.

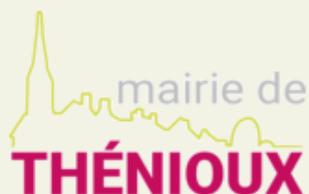
A Thénieux, le débit ADSL théorique est plutôt satisfaisant. La commune n'est pas prioritaire et n'est donc pas dans la phase 1 du déploiement. Elle le sera dans la phase 2 dont les travaux devraient débuter courant 2020.

Cependant, quelques habitations thanalogiennes devraient être éligibles dès 2020. Cela concerne les habitations situées entre le point de mutualisation de Méry sur Cher et l'entreprise Woestelandt qui sera elle aussi éligible.



Thénieux sera dans la phase 2 du déploiement sur le territoire. Les travaux devraient débuter courant 2020.





Mairie de Thénieux

Place de l'Église
18100 Thénieux

Téléphone : 02 48 52 00 98
Télécopie : 02 48 52 02 48
Messagerie :
mairie.thenioux@orange.fr
Site internet: thenioux.fr

Ouverture au public:

Lundi-Mardi-Jeudi-
Vendredi
de 15 heures à 18 heures

INFORMATIONS MUNICIPALES

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Municipales : le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours.**

Les candidats peuvent présenter une **candidature isolée ou groupée**. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le **panachage**). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Une **déclaration de candidature** est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au **premier tour** les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages exprimés** et recueilli au moins **un quart des voix** des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a lieu à la **majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

A Thénieux, il vous faudra élire un conseil municipal de quinze personnes.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les **conseillers communautaires** (qui représentent leurs communes au conseil de l'établissement public de coopération) sont désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020

Depuis janvier 2019 les règles pour l'inscription sur les listes électorales ont changé.

Les électeurs peuvent :

- S'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin (au lieu du 31 décembre de l'année précédente)
- Déposer leurs demandes d'inscription en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des vacances scolaires

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 30 août 2019		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2019		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2019 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2020 Reprise des cours : lundi 9 mars 2020	Fin des cours : samedi 15 février 2020 Reprise des cours : lundi 2 mars 2020	Fin des cours : samedi 8 février 2020 Reprise des cours : lundi 24 février 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 18 avril 2020 Reprise des cours : lundi 4 mai 2020	Fin des cours : samedi 11 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020	Fin des cours : samedi 4 avril 2020 Reprise des cours : lundi 20 avril 2020
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2020		



Informations complémentaires

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.
- Pour l'année 2019-2020, les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020 et le samedi 23 mai 2020.
- Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit "de solidarité".

Thénieux est en zone B

Cette année, toutes les personnes ayant connu 1955 sont conviées au repas annuel offert par le CCAS

Comité Communal d'Action Sociale

Date à retenir...

Le Maire, le Conseil Municipal, les bénévoles du Comité Communal d'Action Sociale invitent tous les habitants qui ont connu l'année 1955 au repas annuel qui aura lieu le samedi 7 mars 2020 à 12 heures 30 au Foyer Rural.

(Inscriptions en Mairie)

La Municipalité, le CRAC, la FNACA et les Anciens Combattants vous convient aux cérémonies commémoratives des :

- **19 mars 1962**
- **8 mai 1945**
- **11 novembre 1918**

Place de la Mairie
(monument aux morts).
À 11h00



Mairie de Thénieux

Place de l'Église
18100 Thénieux

Téléphone : 02 48 52 00 98
Télécopie : 02 48 52 02 48
Messagerie :
mairie.thenieux@orange.fr
Site internet: thenieux.fr

Ouverture au public:

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
de 15 heures à 18 heures



INFORMATIONS MUNICIPALES



RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020

***Deux agents recenseurs ont été recrutés pour assurer cette mission. Il s'agit de
Mesdames Anaïs Vergnault et Régine Roch .***

Elles vous présenteront une carte officielle lors de leur passage.

INFORMATIONS MUNICIPALES



RECENSEMENT de la population



LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE : QUE DES AVANTAGES !

Des gains de temps

- Pas de second passage pour récupérer les questionnaires
- Collecte plus rapide, suivie en temps réel

Une organisation efficace

- Moins de papier à gérer et à contrôler
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses faites par internet
- Travail de l'agent recenseur facilité

Une démarche écologique et économique

- Moins de papier utilisé : un recensement moins coûteux...
- ... et plus respectueux de l'environnement

Des résultats de qualité

- Questionnaire guidé, plus facile à compléter
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS POUR PASSER LES HABITANTS

- Le recensement a lieu tous les ans mais toutes les communes ne sont pas concernées chaque année. Les habitants concernés l'année en cours reçoivent un courrier de leur mairie pour les prévenir.
- Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par le maire.
- Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.
- Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



Insee & votre commune

INFORMATIONS MUNICIPALES

Meilleur ouvrier de France

Un meilleur ouvrier de France dans l'entreprise Woestelandt Piscines à Thénieux

Samuel Thomas a été promu meilleur ouvrier de France pour avoir adapté le fonctionnement d'une piscine existante en connectant toute la partie technique à un smartphone, ce qui a permis de générer de substantielles économies d'énergie et par conséquent de baisser les dépenses de fonctionnement de l'installation et de répondre ainsi aux nouvelles contraintes environnementales. La médaille d'or lui a été remise à la Sorbonne à Paris, puis il a été invité à déjeuner à l'Élysée par le Président de la République.

Une belle récompense pour un travail d'exception !



Photo Entreprise Woestelandt

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ADMR recrute...

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Pour vous aider...

- L'association d'aide et de service à domicile FACILAVIE peut vous accompagner au domicile et vous aider au quotidien.

N'hésitez pas à les contacter.

☎ 02 48 23 06 77

- L'EHPAD Georges DAUDU de Châtres sur Cher organise un portage de repas à domicile. Pour tout renseignement:

EHPAD Georges DAUDU

Chemin des Varennes

41320 Châtres sur Cher

☎ 02 54 98 16 16



Le CRAC

Présidente:

Mme HUGUET Sylvie

☎ 06 64 76 26 96

✉ sylvie.thenioux@orange.fr

Vice -Présidente :

Mme PIETU Delphine

Secrétaire :

Mme PORTE Raymonde

Secrétaire adjointe :

Mme LAURENT Christiane

Trésorière : Mme FORICHON

Michèle

Trésorier adjoint :

M. GAUTRAT Gilles

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le CRAC

Le C.R.A.C. poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune. Elles se sont déroulées dans un esprit festif avec une bonne et agréable ambiance.

Je remercie toutes les personnes, qui ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues.

8^{ème} carnaval

Les enfants de l'école ont eu le plaisir de revêtir leur plus beau déguisement pour défilé dans les rues du village et sonner aux portes. Comme chaque année nous avons été bien reçus et nous remercions toutes les personnes qui ont offert les friandises. A l'issue du défilé, les enfants accompagnés de leurs parents se sont réunis au Foyer Rural pour le partage des bonbons.



4^{ème} brocante

La brocante s'est déroulée sous un soleil bien présent, une trentaine d'exposants sont venus s'installer sur la place et dans la salle du Foyer Rural. Visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée.

La journée de la Fête Nationale

La soirée a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un repas champêtre organisé par l'Auberge de la Coquelle.

Les enfants et parents ont reçu des lampions pour effectuer la retraite aux flambeaux avant qu'ils puissent apprécier le feu d'artifice.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse où jeunes et aînés ont encore bien dansé une bonne partie de la nuit au son de la musique du DJ GIGI.



Thanalogies

Nous avons fini notre année avec un repas /spectacle le 23 novembre avec plus de 80 spectateurs.

Je remercie les responsables des associations d'avoir pu réunir leurs membres pour venir passer une soirée conviviale avec la compagnie du Trèfle à 4 feuilles qui nous a présenté le Trou de la Sécu.

Merci également à Gilles notre cuistot !

Cette soirée s'est révélée divertissante, le public a été très satisfait.



Calendrier des manifestations du CRAC

- **21 mars 2020** : Carnaval
- **19 mars 2020** : Cérémonie commémorative (avec la Mairie)
- **29 mars 2020** : Brocante
- **Mercredi 8 mai 2020** : Cérémonie commémorative (avec la Mairie)
- **Du 12 au 14 juin 2020** : Salon Amat'arts
- **13 juillet 2020** : Fête Nationale (avec la Mairie)
- **11 novembre 2020** : Cérémonie commémorative (avec la Mairie)
- **20,21 et 22 novembre 2020** : Thanalogies

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le restaurant scolaire

La mairie gère le personnel et les bâtiments alors que l'association s'occupe de la composition des menus (qui tournent sur huit semaines) de la facturation au famille et des achats. Dans la mesure du possible les produits en circuit court sont privilégiés ainsi la viande est quelques fois achetée chez M. Haelewyn de Thénioux qui propose en plus une viande certifiée bio. Les produits bio sont privilégiés autant que possible. L'association s'est réunie début septembre afin de revoir les menus et proposer des produits issus de circuits courts et de saison.

Les repas sont préparés sur place par Mme Nelly DEMAJEAN, cuisinière. Elle est aidée par Mme Ginette DOUARD (service et vaisselle) mais aussi par Mme Christina KNECHT (service uniquement).

Les enseignants déjeunent avec les enfants et assurent la surveillance des repas et de la pause après déjeuner.

Le restaurant scolaire

Présidente:

Mme ANTONI Déborah

Vice président:

M. HAELEWYN Jérôme

Trésorier :

M. RIOU Julien

Trésorier adjoint:

Mme SABLE Magali

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Secrétaire adjoint:

Mme LALLIAS Emilie

Contact:

✉ ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

CRAC : club de fils en aiguilles

Venez nous rejoindre dans un cadre chaleureux et sympathique! Au programme: dentelle au fuseau et broderie.

Que vous soyez expérimenté(e) ou débutant(e) venez partager notre passion!

Contact:

Mme COILLARD Brigitte

✉ coillardbrigitte@hotmail.fr

***Rendez-vous tous les jeudis de 14 heures à 20 heures
salle du CRAC (PN 148)***

Ensemble vocal Thanalogien Le chant des champs

Nous vous invitons à partager chaque lundi de 14h30 à 16h30 au Foyer Rural de Thénioux le bonheur de chanter ensemble les succès connus de la chanson française, ceci sous la houlette de notre chef de chœur André Millet. Point n'est besoin de connaître la musique ou d'avoir des références vocales pour venir goûter, chaque semaine, deux heures d'évasion et de convivialité.

Contactez-nous :

Milchelle Forichon au 02.48.71.34.74

Arlette Brault au 02.48.52.01.61

La cotisation est de 6 € par mois et par personne.



contacts

02 48 71 48 96 • 06 82 55 30 31

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Les Amis de l'École

Les Amis de l'école

Présidente:

Mme LACROIX Charlène

Vice présidente:

Mme ANTONI Déborah

Trésorier:

M. GIRARDEAU Gérald

Secrétaire:

Mme HENRIAU Emmanuelle

Trésorier adjoint chargé de la gestion de l'accueil avant et après la classe:

M. BOURSET Fabien

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Contact:

✉ ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

L'association des Amis de l'école est composée de parents et participe à la vie des écoliers en finançant certaines sorties et projets par le biais de manifestations.

Ainsi, tout au long de l'année pendant ou hors du temps scolaire les élèves vont au cinéma, voir des spectacles font des sorties sportives et culturelles. L'association a des relations privilégiées avec le Père Noël qui apporte chaque année des cadeaux et offre un spectacle aux petits et aux grands.

Cette année les élèves profiteront d'un séjour à la Tranche sur Mer durant 5 jours. Ils découvriront La Rochelle et son aquarium, des activités liées au milieu marin ... et surtout reviendront avec plein de souvenirs. Ce séjour va coûter un peu plus de 17 000 euros pour les 54 élèves participant et seulement 110 euros (par enfant) à la charge des familles. Nous allons solliciter le Conseil Départemental, la Communauté de Communes et divers organismes mais resteront à la charge de l'association 10 000 euros ! Nous comptons sur vous pour faire bon accueil à nos diverses manifestations (vente de calendriers, de chocolats, raffles, goûters de saison...) afin de ne pas rogner sur les autres sorties.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de quelques bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants, que cette association existe.

Même si vous avez peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous rejoindre !

Si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire en communiquant sur nos ventes et nos manifestations auprès de votre famille et amis..... N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous invitons à nous suivre de près afin de partager quelques moments de bonheur..

L'association et l'ensemble des parents souhaitent aux habitants de Thénioux une très belle année 2020.

La Présidente
Charlène LACROIX

Goûters préparés par les parents d'élèves pour le goûter de fin de période (décembre 2019)



Calendrier des manifestations de l'association des Amis de l'école

- **Samedi 1er février 2020** : Concours de belote individuel
- **Jeudi 13 février 2020** : Goûter des vacances d'hiver à l'école
- **Samedi 14 mars 2020** : Rifles au Foyer Rural en soirée
- **Du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020** : Séjour à La Tranche sur Mer pour les enfants de l'école
- **Samedi 4 avril 2020** : Concours de belote par équipe
- **Jeudi 9 avril 2020** : Goûter des vacances de printemps à l'école
- **Samedi 17 mai 2020** : Brocante et mini fête foraine
- **Vendredi 19 juin 2020** : Spectacle chorale des enfants de l'école (opération écoles qui chantent) puis kermesse
- **Vendredi 3 juillet 2020** : Pique-nique à la plage
- **Octobre novembre 2020** : Vente de chocolats de Noël
- **Mercredi 10 octobre 2020** : Concours de belote individuel
- **Mercredi 25 novembre 2020** : Concours de belote
- **Décembre 2020** : Vente de calendriers et de grilles de Noël
- **Vendredi 18 décembre 2020** : Fête et spectacle de Noël

Grâce aux actions de l'association des Amis de l'école et à la volonté des enseignants les élèves de l'école ont la possibilité de partir en voyage scolaire durant 5 jours chaque année de la moyenne section au CM2 pour un coût de 110 euros par enfant. (sur 310 euros de coût réel)

L'accueil avant et après la classe

L'association des Amis de l'école section accueil gère les achats liés à l'accueil des enfants avant et après la classe (goûters et matériel pédagogique). Elle gère également la facturation aux familles. Le personnel et les locaux sont, eux, financés par la mairie.

Ce service aux familles est comme le restaurant scolaire un service co-géré par une association et la mairie.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Club des Aînés ruraux

Présidente :

Mme CHABOT Monique

☎ 02 54 40 66 25

Secrétaire :

Mme COMBES Colette

Trésorier :

M. CHABOT Bernard



chabot.bernard049@orange.fr



Club des Aînés Ruraux

Association pour combattre la solitude

Les Aînés Ruraux sont une association dont le but est de lutter contre la solitude des anciens. Nous vous donnons rendez-vous, au Foyer Rural, tous les 15 jours, les mardis de 14 à 18 heures pour participer aux animations : belote, jeux de société... A 16 heures, un copieux goûter composé de chocolat, thé, café et viennoiseries vous sera proposé.

La fréquentation est soutenue, thanalogiens, vierzonnais, habitants des communes alentour, tous préfèrent l'ambiance chaleureuse du club aux émissions insipides de la télé ou à l'ordinateur.

Venez nous rejoindre !

La secrétaire,
Colette Combes

Rendez-vous les mardis tous les quinze jours de 14 heures à 18 heures au Foyer Rural.

FNACA

Président :

M. MALASSINET Michel

Secrétaire :

Mme LAURENT Christiane

☎ 02 48 52 03 37

Trésorier:

M. REQUILLARD Claude

Trésorière adjointe:

Mme DAUTRICOURT

Jacqueline



Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Le comité de la F.N.A.C.A de Thénieux remercie toutes les personnes pour leur dévouement et leur participation aux cérémonies commémoratives des 19 mars 1962, 8 mai 1945 et 11 novembre 1918.

Voici notre calendrier:

- 19 mars 2020 : commémoration du 19 mars 1962 (11h)
- 8 mai 2020 : commémoration de l'armistice (11h)
- 11 novembre 2020 : commémoration de l'armistice (11h)

Une réunion des adhérents a lieu une fois par mois salle Réquillard à 15h (se renseigner auprès de la secrétaire pour les dates) Nous remercions nos porte-drapeaux: Messieurs Jean-Claude Fiette et Claude Fortat.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Association Patrimoine Communal Développement Culturel Thénioux

(APCDCT)

Notre association grâce à ses membres, bénévoles et bienfaiteurs et notre volonté de réussite affiche un bilan positif.

Cette année l'après-midi quiz-crêpes, malgré une fréquentation moyenne, nous a permis de passer un moment convivial et joyeux.

Pour la 2^{ème} année le groupe musical CERINA nous a offert une prestation de qualité. Les nombreux auditeurs ont apprécié ce moment de plaisir musical.

Notre participation à la brocante des DVTM grâce aux donateurs nous a permis de proposer un stand intéressant et une vente correcte.

Un grand merci aux personnes donatrices.

Cette année nous organisons notre quiz-crêpes le dimanche 16 février.

Nous avons le grand plaisir et l'honneur de recevoir Monsieur Jean Claude Borelly, trompettiste de renom, dans notre église. La date de cet évènement est fixée au 8 mars.

En ce qui concerne nos objectifs nous sommes en train de réaliser des devis pour la restauration de plusieurs puits en accord avec Monsieur le maire et les personnes concernées.

Nous remercions chaleureusement tous nos adhérents, bienfaiteurs et bénévoles.

Notre bureau se tient à votre disposition pour toute adhésion ou tout autre renseignement.

Martine FRESNEDA

APCDCT

Présidente :

Mme FRESNEDA Martine

☎ 02 48 52 03 50

Secrétaire :

Mme BRAULT Arlette

Trésorière :

Mme LE DUIGOU Sylvie

Dates à retenir:

16 février 2020 Foyer Rural

8 mars 2020 concert Eglise St Germain

***Dates à retenir : 16 février 2020 au Foyer Rural : Quizz crêpes
8 mars 2020 concert de Jean-Claude Borelly à l'Eglise St Germain***

DVTM général

Président :

M.FRESNEDA Gérard

☎ 02 48 52 03 50

✉ diabesvertstheniouxmery@orange.fr

Vice président:

M.BÉGUET Claude
(Thénioux-Romorantin)

Trésorière :

Mme BOUTEILLER Marie-
Thérèse (Méry sur Cher)

Trésorier adjoint:

M.MAILLOCHON Marc
(Vierzon)

Secrétaire :

M.GITON Frédéric
(Thénioux)



Vélo - Rando - Nature

DVTM



SECTION TENNIS



SECTION ARTS MARTIAUX

DVTM général

« Diabes Verts Thénioux-Méry » est une association qui propose plusieurs disciplines sportives pour les habitants de nos communes, disciplines qui ne sont pas exhaustives dans leur création. L'équipe dirigeante apprécie l'aide apportée par ses membres lors des activités sportives et festives. Merci à tous.

Tous les bénévoles sollicités sont également chaleureusement remerciés pour leurs participations aux manifestations : brocante, course cycliste, soirées dansantes, rando et Trail (course sur sentier) sur les côteaux de Méry sur Cher.

Remerciements aux municipalités pour leurs aides sans oublier les agents municipaux.

Le site internet www.dvtm18.fr est très apprécié par les adhérents et régulièrement mis à jour par la plume de Frédéric Giton. Mail : diabesvertstheniouxmery@orange.fr

Le Trail (course à pied sur sentier) fut pour sa 4^{ème} édition une réussite. Remerciements à tous nos donateurs ainsi qu'aux propriétaires des bois traversés lors du Trail

La journée brocante d'août a été un succès grâce à l'investissement de toutes les sections confondues et des bénévoles.

Retrouvez toutes les informations des DVTM sur le site



Dimanche 30 mai 2020 : 5^{ème} Trail à Méry sur Cher

Vendredi 26 juin 2020 : 43^{ème} édition du souvenir Guy Ferragu (avec le Locosport)

Dimanche 23 août 2020 : Brocante plage de Thénioux (DVTM Général)

Dimanche 20 septembre 2020 : 11^{ème} randonnée pédestre

Section vélo-rando-nature

La saison 2018 – 2019 restera marquée par le nombre : 10. Nos débuts remontaient en effet à fin octobre 2008. L'organisation de notre randonnée pédestre soufflait sa 10^{ème} édition.

Ce dimanche 24 mars 2019, restera longtemps dans nos mémoires d'organisateur en effet, un superbe soleil régnait sur notre petite commune et nous permettait de battre une nouvelle fois notre record de participants : 361. Il faut souligner qu'en 10 éditions, nous avons doublé le nombre d'inscrits (179 en 2010). Ce succès est le fruit d'un travail collectif : plus d'une trentaine de personnes s'activaient le jour « j » pour le bien-être des marcheurs. Nous tenons une nouvelle fois à les remercier chaleureusement.

La course cycliste du mois de juin malgré la canicule, s'est bien déroulée, réunissant un peloton conséquent. L'organisation est le fruit d'une collaboration avec l'association « les locosports ».

Pour nos activités de randonnée, nous avons ouvert un créneau supplémentaire de pratique avec nos amis du club de Châtres sur Cher « les pouss'cailloux ». En effet les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, à 8h30, randonneurs thanalogiens et de Châtres se retrouvent en alternance sur la plage de Châtres et l'escale de Thénioux sur des parcours courts (moins de 10 kms). Le rendez-vous du dimanche matin reste maintenu avec des participations aux manifestations pédestres des clubs avoisinants.

Enfin, nous continuons notre activité de cyclotourisme pendant l'heure d'été, tous les mardis à 17h45 sur des circuits d'une quarantaine de kilomètres.

Pour venir nous rejoindre, nous invitons à consulter le site internet www.dvtm18.fr rubrique agenda de la section randonnée ou joindre Sylvie Le Duigou (notre trésorière) au 06.87.25.93.90 ou Frédéric Giton (le secrétaire) au 06.83.74.44.87.

Seule une cotisation de 10 euros est demandée.

DVTM vélo-rando-nature

Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière

Mme LE DUIGOU Sylvie

☎ 06 87 25 93 90

Secrétaire :

M.GITON Frédéric

☎ 06 83 74 44 87



En 2020, trois rendez-vous sont fixés :

26 juin 2020:

43^{ème} édition du souvenir Guy Ferragu (avec le Locosport)

20 septembre 2020 :

11^{ème} randonnée pédestre de Thénioux (9, 15 et 21 kms)

6 décembre 2020

Téléthon

DVTM judo-taïso

Président :

M.MAILLOCHON Marc

☎ 06 29 39 68 51

✉ marc.maillouchon@orange.fr

Trésorière :

Mme BOUTEILLER Marie-
Thérèse

☎ 06 99 78 75 32

✉ bouteiller.marie-therese@orange.fr



Section judo-taïso

La saison 2019-2020 a commencé le 12 septembre dernier.

Comme chaque année, nous nous sommes appuyés sur les directrices, institutrices et instituteurs des écoles de Thénieux, Mery sur Cher et St Georges sur la Prée pour distribuer nos flyers. Merci, cela fonctionne parfaitement bien.

Notons quelques départs vite remplacés par des jeunes arrivants de ces différentes communes.

Toujours un bel enthousiasme pour les enfants qui viennent découvrir le judo et ceux qui reviennent. Nos deux Professeurs, fidèles au poste, sauront les faire progresser tout au long de l'année.

Cette année encore, tous défendront les couleurs de notre section Judo aux tournois de Vierzon, Reuilly, Romorantin... Premier rendez-vous à Vierzon le dimanche 20 octobre 2019 pour ramener une quatrième coupe.

Côté Taïso, c'est bien !

De nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe de la première heure. Merci à toutes et à tous. Il reste des places sur les tatamis. Alors soyez courageux et confiants, faites comme elles, venez découvrir cette belle discipline. Vous serez, à coup sûr, satisfaits et repartirez musclés.

Et encore MERCI à toutes les familles pour la confiance qu'ils nous gardent, ça fait plaisir et nous donne du courage.

***Les cours de judo ont lieu les jeudis de 17h30 à 18 h30
puis de 18h30 à 19h30***

***Ils sont suivis par les cours de Taïso de 19h30 à 20h30
(sauf vacances scolaires)***



Section gym-yoga

L'assemblée générale a eu lieu le 17 juin 2019

Le bureau reste ainsi, inchangé, à savoir :

- Présidente Marcelle DELAILLE
- Vice-Président Jean-Claude LABBE
- Trésorière Sylvie HUGUET
- Trésorière adjointe Bernadette STEEGMANS
- Secrétaire Marie Laurence AUBERT
- Secrétaire adjointe Isabelle STEEGMANS

La reprise des cours a eu lieu le lundi 2 septembre avec toujours la même ferveur.

Nous avons accueilli les nouveaux inscrits lors d'un verre de l'amitié le lundi 7 octobre.

Mary-Claude Grison continue à animer le cours chaque lundi. Du fait de la pratique du STEP de nouveaux horaires ont été instaurés, à savoir :

Step de 18h à 18h30, puis la séance gym/yoga habituelle de 18h30 à 19h30. ****

(Cette nouvelle discipline laisse, bien évidemment, le choix aux adhérent(e)s de pratiquer ou non).

Comme chaque début année, la section présentera ses vœux la date étant envisagée pour lundi 13 janvier 2020.

- l'Assemblée Générale devrait avoir lieu le 15 juin 2020.

**** Afin que les personnes éventuellement intéressées puissent se faire une opinion, une ou plusieurs séances leur sont offertes avant l'inscription définitive, sans aucun engagement de leur part et ceci quelle que soit la période de l'année.

Pour toute inscription tardive, le montant de la cotisation se fera au prorata du temps

***Les cours de gym-yoga ont lieu les lundis de 18h00 à 19h30
(STEP de 18h à 18h30)***

Section tennis

**Adhésion à la section Tennis de l'association des
Diabes Verts Thénioux-Méry sur cher**

Pour cette année la cotisation sera de 10€ par adhérent (gratuit pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

La location du court par des joueurs non adhérents est possible, dans la mesure des disponibilités, au prix de 5 € / heure et limitée à 4 joueurs.

Pour venir nous rejoindre ou pour de plus amples renseignements au 02 48 52 03 50

DVTM gym-yoga

Présidente :

Mme DELAILLE Marcelle

Vice président:

M.LABBE Jean-Claude

Trésorière :

Mme HUGUET Sylvie

Trésorière adjointe:

Mme STEEGMANS Bernadette

Secrétaire :

Mme AUBERT Marie-Laurence

Secrétaire adjointe:

Mme STEEGMANS Isabelle

DVTM tennis

Présidente:

Mme GODARD Christelle

Trésorier:

M.DANTAS David

Secrétaire :M.GODARD

Jérôme

☎ 06 29 54 14 65



SECTION TENNIS

Le Réveil

L'équipe du Réveil est toujours aussi active.

Nous avons fait le plein de nos manifestations.

Le réveillon du 31 Décembre 2018 a rencontré un grand succès, nous avons enregistré une trentaine de personnes supplémentaires par rapport à celui de 2017.

La soirée choucroute a été une très grande réussite, là encore les participants étaient très nombreux.

Félicitations à toute l'équipe qui se donne à fond pour que cette choucroute soit toujours aussi délicieuse et appréciée par tous les convives.

Cette année notre journée champêtre a eu lieu le samedi 29 Juin au lieu du dimanche habituellement, ce qui nous a permis de remporter également un vif succès malgré la canicule. Là encore une trentaine de personnes supplémentaires par rapport à 2018. Pour l'année prochaine nous maintenons également le samedi.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui participent à nos manifestations et qui nous permettent de continuer dans une ambiance toujours aussi agréable.

Nous comptons sur votre présence pour nos prochaines festivités qui se dérouleront aux dates suivantes :

- **Samedi 29 février 2020** : Soirée choucroute au foyer rural
- **Samedi 20 Juin 2020** : Journée champêtre à la plage
- **31 Décembre 2020** : Réveillon au foyer rural

Nous remercions par avance toutes les personnes qui participent à nos manifestations et qui nous permettent de continuer dans une ambiance toujours aussi agréable.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS

Bien amicalement,

Le Président,
Roger TOUZIN

Le Réveil

Président:

M.TOUZIN Roger

☎ 06 73 95 03 13

☎ 02 48 52 03 36

Vice président:

M. BEGUET Claude

☎ 07 70 64 66 02

Vice Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière :

Mme TURPIN Marie-Claire

☎ 02 48 52 02 04

Trésorier adjoint:

M.DELAILLE Daniel

☎ 02 48 52 01 50

Secrétaire :

Mme ROUSSEAU Danielle

☎ 06 19 69 68 63

Secrétaire adjointe:

Mme LUNEAU Marie-Christine

☎ 06 83 20 64 57



LE REVEIL
Association loi 1901
Mairie de Thénieux

Etat civil (arrêté au 1^{er} décembre 2019)

Numéros utiles

Mairie : 02.48.52.00.98

Ecole : 02.48.52.02.39

Restaurant scolaire :

02.48.51.49.98

Foyer rural :

02.48.51.49.56

Gendarmerie (Mehun):

02.48.23.28.10

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Police : 17

SAMU : 15

Hôpital Vierzon :

02.48.52.33.33

Centre des impôts:

02.48.83.03.42

Naissances:

- TUDISCO Giuliana 01 janvier 2019
- TOUQUET SABARD Mayron 11 février 2019
- BRISSET DAVID Mila 05 avril 2019
- CHICAUD Elouan 01 juin 2019
- MONICO Luka 19 juillet 2019
- CALISTE Shélissa 07 août 2019
- DUPUY Louckas 03 septembre 2019
- DEGUIN Éden 28 novembre 2019

Mariages:

- CHOVEAU Gaëlle et MONTAGU David 15 juin 2019
- ROCH Régine et BARKA Habib 20 juillet 2019
- AZZEDINE Fatiha et LARGE Eric 24 août 2019

Décès:

- SACH Magdalena 25 mars 2019
- PHILIPPONEAU Jean-Michel 22 septembre 2019
- CREMOUX (épouse DANTAS) Chantal 07 novembre 2019

Mairie de Thénioux

Place de l'Église

18100 Thénioux

Téléphone : 02 48 52 00 98

Télécopie : 02 48 52 02 48

Messagerie :

mairie.thenioux@orange.fr

Site internet: thenioux.fr

Ouverture au public:

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

de 15 heures à 18 heures

**Le Maire,
le conseil municipal,
les employés communaux,
vous souhaitent
une excellente année**

2020

